

L'impact de la loi Évin sur le droit de la protection sociale complémentaire (Document en Français)

x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/67397869-bb01-4854-98ad-c533fae0e62b](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/67397869-bb01-4854-98ad-c533fae0e62b)

ns générales

ampetier de Ribes, Camille

émoire : JEANSEN EMERIC

iversité Panthéon-Assas - Master Droit et Pratique des Relations de Travail

on : 30-09-2016

out juriste initié à la protection sociale complémentaire a été ou sera un jour confronté à l'un des principes posés par la loi Evin, « aranties offertes aux personnes assurées contre certains risques ». Derrière ce titre énigmatique, ce texte de 1989 visait notamment rotection et l'information des salariés bénéficiaires d'un contrat d'assurance « de groupe » contre les décisions prises unilatéralem ur ou le souscripteur, leur employeur. Un grand nombre de principes organiques du droit de la protection sociale complémentaire s leur origine dans cette loi. Pourtant, l'idéal de protection auquel aspiraient ses concepteurs n'a été que partiellement atteint en ses lacunes et maladresses de rédaction. En outre, les évolutions démographiques et sociologiques intervenues depuis 1989 ont oin fort d'adaptation des règles. Il est désormais nécessaire d'appréhender ce texte aux côtés de nouveaux mécanismes juridiques ont en question la pertinence de la loi Evin, ont été pensés dans une perspective commune : parfaire la protection des assurés. s : loi Evin, assurance collective, prévoyance, protection sociale complémentaire

ns techniques

tion

ment PDF

ns complémentaires



gine :

iv-pantheon-assas-ori-8632

urce : Ressource documentaire